

# JOURNÉE de la TOPONYMIE

■ Les lecteurs voudront bien excuser l'austérité de ces lignes : un exposé sur des questions de phonétique est bien facilité quand on dispose de la voix et du geste !

A priori, les noms de lieux semblent immuables, gravés dans la pierre, imprimés sur nos cartes... Mais ils font partie de notre langue et ils évoluent avec elle, parce qu'elle est vivante.

Divers repères prouvent cette évolution au cours de notre histoire : par exemple, Jules César appelle la Seine "SEQUANA", l'Oise "ISARA"... Une "Glose" (sorte de lexique) du VIII<sup>e</sup> siècle traduit "Gallia" (terme latin) par "Francia". Plus tard, les premiers textes littéraires donnent une idée de la prononciation d'alors si on en étudie les rimes, etc.

Mais avant d'expliquer quelques aspects de cette évolution (en me limitant à l'évolution phonétique), je rappellerai les grandes étapes de l'histoire du Français, puis je donnerai quelques précisions sur ce qu'est la voix. ■

## toponymie en île-de-France

### Aspects linguistiques

Anne-Marie COUCHARD  
Lettres Classiques - prof.



### Histoire du français

Comment est-on passé d'une langue de culture, universelle, le Latin, à une autre langue universelle, le Français ?

**52 avant J.-C. :** conquête de la Gaule par Jules César.

Les Gaulois, qui parlent différentes langues celtes, vont devenir bilingues. Et, progressivement, ils ne parleront plus que le latin, mais un latin qui évolue et s'éloigne de plus en plus du latin classique (celui qu'on étudie et qu'on écrit, et aussi la langue de l'Église, qui s'impose avec la christianisation du pays.)

**V<sup>e</sup> siècle :** Les invasions « barbares » introduisent des parlers germaniques et surtout, chez nous, celui des Francs, qui vont fortement modifier le latin mais non le remplacer.

La langue parlée est devenue le « roman » (« *rustica lingua romana* »).

**IX<sup>e</sup> siècle :** Renaissance carolingienne. Après deux siècles sans école, sans littérature, Charlemagne restaure le latin classique, qui restera pour des siècles la langue des études.

La coupure se fait de plus en plus grande avec le Roman parlé, qui, lui, évolue spontanément et diversement.

**842: Le Serment de Strasbourg** est le premier témoignage écrit de cette langue (sa formule devant être répétée dans leur langue par les soldats francs et germaniques)

**x<sup>e</sup> - xiv<sup>e</sup> siècles:** *L'Ancien Français*. Au milieu de nombreux dialectes, celui qui est parlé en Ile de France prend de plus en plus d'importance à mesure que s'étend le pouvoir des Capétiens (pouvoir administratif, mais aussi prestige de la Cour) et que naît une littérature en français.

Cet Ancien Français, très différent du français actuel, va aussi évoluer. Nous avons besoin d'une traduction pour comprendre la **Chanson de Roland** mais nous comprenons un poème de François Villon, **La Ballade des Dames du temps jadis**, chantée par Brassens.

**xv<sup>e</sup> - xvi<sup>e</sup> siècles:** *Le Moyen Français* est désormais très proche du français moderne. Le développement de l'écrit (administratif ou littéraire) est un élément de sa fixation. L'évolution du français est à la fois naturelle, spontanée, et dirigée.

**1539: L'Édit de Villers-Cotterêts**, de François I<sup>er</sup>, décide que tous les actes officiels seront rédigés en français et non plus en latin.

**xvii<sup>e</sup> - xviii<sup>e</sup> siècles:** l'évolution de la langue va dépendre désormais des décisions des « Sages » (l'Académie française, fondée par Richelieu en 1635) ou de ceux qui s'arrogent le droit de dire quel est le « bon usage », avec des choix qui ne sont pas toujours rationnels, ou que l'usage, justement, n'a pas entérinés. Selon Vaugelas, il est vulgaire de prononcer « *il faudrait* »; « *y faudrait* » est plus distingué!

**xix<sup>e</sup> - xx<sup>e</sup> siècles:** Le français moderne n'évolue plus d'une manière significative. Les dialectes disparaissent. Voir le rôle unificateur de la Révolution jacobine, puis de l'école de Jules Ferry (« *il est interdit de parler breton* »), puis de la guerre de 1914 qui réunit les soldats de toutes les provinces... Avec, de nos jours, une certaine place donnée aux langues régionales (?) Dans les Pyrénées Orientales, les noms des communes et des rues sont inscrits sur les panneaux de signalisation, en français et en catalan.

**N.B.** Une des particularités de notre langue depuis mille ans – mais sans trop d'incidence sur les noms de lieux – est que nous formons les mots nouveaux, savants et techniques bien plus à partir du latin que du français. (Cf. les doublets: *Mûr/Maturité; Moustier/Monastère*).

## Qu'est-ce que la voix ?

Cette évolution du latin au français s'explique donc par des raisons culturelles. Mais aussi par des habitudes de parler qui n'ont pas été celles des Italiens ou des Espagnols... Il faut ici donner quelques précisions sur notre **appareil phonatoire**.

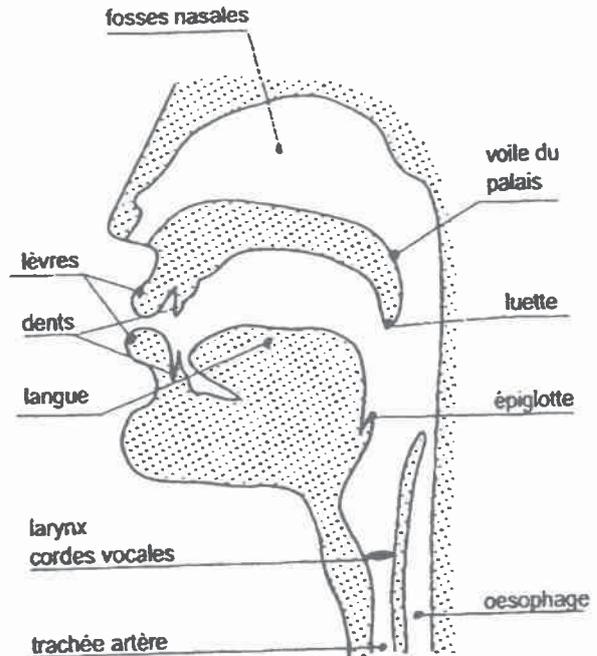
Quand nous prononçons un mot, les sons qui le composent sont dus à des vibrations de l'air expiré de nos poumons. Cet air rencontre des obstacles (quand la langue appuie sur les dents par exemple) et résonne dans les cavités que forment en se courbant, la langue, le palais...

Les sons varient en *timbre* selon

– leur *point d'articulation*: lèvres, dents, voile du palais, d'où en français consonnes labiales, dentales, vélares.

– Leur *mode d'articulation*: fermeture complète ou non, vibration ou non des cordes vocales (on distingue en ce cas les consonnes sonores B, D, G, ou sourdes P, T, K.)

Ils varient aussi en intensité (contraction plus forte des organes) et en hauteur (ces distinctions n'étant pas caractéristiques en français.)



Physiologiquement, il n'y a pas de solution de continuité entre les différents sons constitutifs du langage. Mais chaque langue choisit des sons distinctifs dans tous ces possibles. En français, B, P, M sont des signes distinctifs (cf. *bain/pain/main*) alors qu'ils sont très voisins tandis que le R est reconnu comme le même son qu'il soit prononcé par un Bourguignon ou par un Parisien. Il y a une langue française, qui tolère des variations individuelles ou régionales (les Lyonnais prononçant « *jeune* » comme « *jeûne* », etc.)

Les tableaux ci-joints montrent que l'ensemble des sons distinctifs (ou *phonèmes*) dont dispose le français est plus riche que celui du latin. Il faut aussi imaginer que le Roman et l'Ancien Français disposaient de sons beaucoup moins nets, ce qui a rendu possible l'évolution d'une langue à l'autre.

*A notre que le latin n'avait que les voyelles i, u (prononcé « ou »), e, o et a.*

Une comparaison avec l'Anglais peut donner une idée de ce qui s'est passé en France: ses « Th », ses diphtongues ou triphongues, une voyelle longue changeant de timbre en cours d'émission: « *Fire* ».

Le détail de cette évolution est extrêmement compliqué. Nous nous bornerons ici à quelques principes et quelques exemples.

## Exemples de l'évolution phonétique

Le principe général est celui du moindre effort. Mais ce qui demande le moins d'effort change selon les époques, les habitudes sociales etc.!

On peut:

– **simplifier** une prononciation (Ex: « *Quatre* → *Kat* »)

– **ajouter** un son (Ex: *un oursEblanc - une École* à partir de « *Schola* ») « E » s'ajoute devant Sc ou St (cf.: *Étampes* – du verbe « *estamper* »)

– modifier un son: « *elle dit* » prononcé « *al dit* »

**Un son se modifie souvent au contact d'un son voisin:**

– **par assimilation**: « *je te dis* » → « *chte dis* » (sonore plus sourde → deux sourdes)

– **par dissimulation**: « *ViRoFLay* » vient d'une ancienne forme « *ViLoFlein* »

## Les consonnes du français

SOURDES	BILABIALES <b>p</b> <i>pain</i>	LABIO-DENTALES <b>f</b> <i>fin</i>	DENTALES <b>t</b> <i>teint</i>	SIFFLANTES <b>s</b> <i>sein</i>	CHUITANTES <b>ch</b> <i>chimpanzé</i>	VÉLAIRES <b>k</b> <i>quint</i>
SONORES	<b>b</b> <i>bain</i>	<b>v</b> <i>vin</i>	<b>d</b> <i>daim</i>	<b>z</b> <i>zinc</i>	<b>j</b> <i>geint</i>	<b>g</b> <i>gain</i>
NASALES	<b>m</b> <i>main</i>		<b>n</b> <i>nain</i>			<b>ng</b> <i>parking</i>
				SEMI- VOYELLE	LATÉRALE APICALE	SPIRANTE UVULAIRE
				<i>y</i> <i>yaourt</i>	<i>l</i> <i>lin</i>	<i>r</i> <i>rein</i>

## Les voyelles du français

orales		
AVANT		ARRIÈRE
<i>i</i> <i>lit</i>	<i>u</i> <i>lu</i>	<i>ou</i> <i>loup</i>
<i>é</i> <i>thé</i>	<i>eu</i> <i>jeûne</i>	<i>o</i> <i>paume</i>
<i>è</i> <i>taie</i>	<i>œ</i> <i>jeune</i>	<i>o</i> <i>pomme</i>
<i>a</i> <i>patte</i>	<i>a</i> <i>pâte</i>	

Nasales	
<i>* frein</i>	<i>* front</i>
<i>œ brun</i>	<i>e* franc</i>

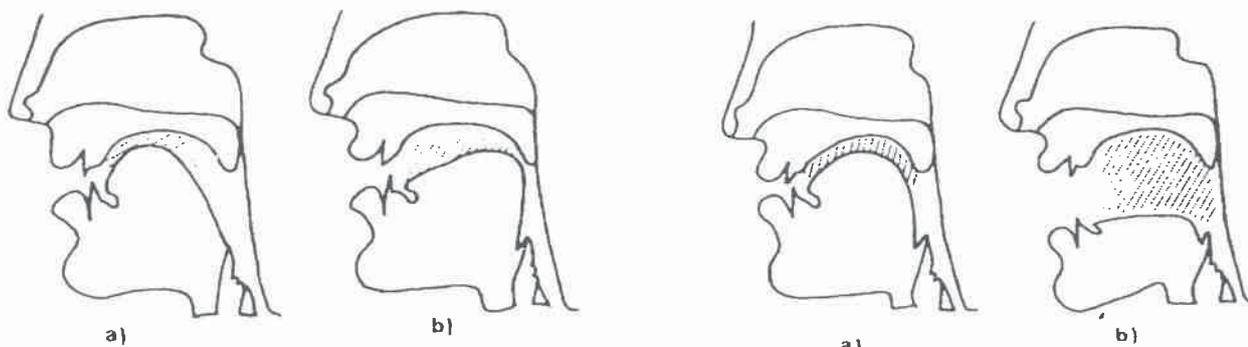
### Les sons les plus faibles s'affaiblissent:

- D et T intervocaliques disparaissent: « *Saint Mard* » vient de « *Saint Médard* ».
- B et P intervocaliques s'affaiblissent en « *V* »: « *Savigny* » vient de « *Sabianicu* ».

### L'accent tonique a joué un rôle déterminant.

- Les syllabes internes non accentuées ont disparu: « *Firmitat (em)* » a donné « *Ferté* ».
- Les voyelles accentuées sont devenues plus longues donc modulables; d'où la création de nombreuses diphtongues, qui se sont simplifiées plus tard; mais c'est, par exemple, la deuxième partie de la diphtongue qui a prévalu: « *a* » → « *ae* » → « *è* »: Ex.: « *Mare* » → « *Maer* » → « *Mer* ».

### Prononciation des voyelles



**Formes du résonateur buccal:**  
a) pour voyelles antérieures  
b) pour voyelles postérieures

**Volumes du résonateur buccal:**  
a) pour voyelles fermées (i, u, ou)  
b) pour voyelles ouvertes (a, â)

## Comment sont nées les nouvelles consonnes?

- « S » prononcé « Z »: Ex. « Rosa » → « Rose ». La consonne sourde « s » intervocalique est devenue sonore.
- « Ch » et « J » Dans les périodes où l'articulation s'est faite plus tendue, se sont ajoutés aux consonnes des sons voisins: Ex. « Diurnu » est devenu « Djurnu » Quand ce groupe se simplifie, l'effet secondaire reste: « Djor(n) » → « Jour »
- On explique un peu de la même manière:
- le traitement de « c + a » → « cha » Ex. « Carru » → « Tcharro » → « Char »
- les pluriels en « aux » Ex. « Val → Vaux ». Devant une consonne « al » développe un léger « w » qui finit par absorber le « l »: « al » → « alw » → « aw » → « au »

## Les voyelles nasales sont aussi une caractéristique du français

- **Nasalisation**: devant une consonne nasale (« m », « n ») l'air a eu tendance à passer par le nez dès la voyelle précédente (abaissement du voile du palais). Toutes les voyelles ont été ainsi nasalisées, parfois en se modifiant: l'abaissement de la luette a freiné l'élévation de la langue, les voyelles fermées ont eu tendance à s'ouvrir: « e » nasalisé s'est ouvert en « a » nasalisé. Ex. « Argenteuil » (en prononcé an).
- **Dénasalisation**: Quand, plus ou moins tardivement, ces voyelles se sont dénasalisées, elles ont gardé leur nouveau timbre. Ex. « Fem (i) na » → « Femme » donc prononcé « fame ». Mais Molière encore joue sur la confusion entre « grammaire » et « grand mère ». Et on prononce toujours dans le Midi une « année » « an »
- La nasalisation s'est maintenue devant une consonne ou en syllabe finale: « enfant »; « voisin/voisine »

Peut-on résumer une évolution aussi longue et aussi compliquée? L'ensemble des phonèmes aurait eu tendance à se déplacer vers l'avant. On est passé d'une articulation simple et nette (latin) à une articulation compliquée et molle (Ancien Français) et enfin, à une articulation plus ou moins simple mais nette (Français moderne).

## Le français écrit

Le Français est donc né de la transformation orale du latin, qui restait la langue écrite. D'où les difficultés de notre orthographe!

Rappelons les principes de l'orthographe phonétique:

- un son est transcrit pas un seul signe,
- un signe transcrit un seul son.

C'est loin d'être le cas en français (Ex. « i » nasalisé est noté « in », « ain », « ein »...).

Les scribes qui devaient transcrire les nouveaux sons du français n'ont pas inventé de nouveaux signes. Ils ont adapté l'alphabet latin.

- Le son « v » et le son « ü » ont été notés « u ».
- Le son « j » (comme déjà « y ») a été noté « i ».
- Les nouvelles voyelles sont notées par deux signes: « an », « eu »...

Pour résoudre les difficultés (distinguer par exemple les homonymes) ou pour « faire savant », ils ont eu recours à une orthographe « étymologisante ».

Ex. Le mot « Aisne » est ainsi orthographié car il vient de « Axona », « Saint », « Ceint », « Sein », « Sain », viennent respectivement de « Sanctu », « Cinctu », « Sinu », « Sanu »

Ce recours à l'étymologie peut entraîner un décalage entre la prononciation et l'orthographe. Par exemple, les consonnes finales non prononcées depuis des siècles sont encore écrites. Malgré des essais de normalisation, « enfants » l'a emporté sur « enfans ». (le s final gardant son rôle grammatical, marque du pluriel.)

L'orthographe longtemps floue est désormais fixée, sa réforme restant un sujet de controverse sensible!

Finissons par quelques curiosités liées à l'écriture.

- « V » et « J » ont été inventés à partir de « u » et « i » pour distinguer les initiales, quand les mots n'étaient pas séparés, avant de noter les nouveaux sons. (V est l'ancien U latin. J est un I allongé.)
- « Huit » vient de « Octo ». On a ajouté « h » initial pour distinguer ce mot de « uit » (il « vit » du verbe de vivre)
- « y » finit mieux le mot que « i » (d'où « Fontenay », « Monthéry » etc.)
- le « s » final de nombreux noms de lieux n'est pas toujours étymologique (« Yvelines »). Et faut-il le prononcer? (« Marcoussis »/« Jouy en Josas »)...

**Je n'ai fait ici que donner un aperçu très sommaire d'une discipline complexe, la phonétique historique. Mais je voudrais pour le compléter proposer la lecture du livre passionnant d'Henriette Walter: « Le Français dans tous les sens ».**

(Livre de poche n° 14001).

## LEXIQUE TOPOGRAPHIQUE

Douze chapitres et un index recensant 1 200 termes. Figures et croquis explicatifs, formules et calculs. Les mots et les définitions choisis en vue de la formation des topographes à tous niveaux.

Édité par l'AFT (janvier 2000).

L'exemplaire 80 F TTC (frais d'envoi 20 F). 5 exemplaires 50 F TTC l'unité (envoi + 40 F).

Prix "étudiants": 50 F TTC (envoi + 20 F).